

**RÉGION / La Région Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son partenariat avec la fédération régionale des chasseurs en adoptant un plan triennal (2019-2021) pour un montant de 3 millions d'euros.**

## La Région poursuit son partenariat avec les chasseurs

Lors de la dernière assemblée plénière 2018 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'est tenue les 19 et 20 décembre, les élus ont soutenu la proposition de l'exécutif de renouveler pour trois ans un partenariat engagé en 2016 avec la fédération régionale des chasseurs. Sur 181 votants, une large majorité (120) s'est prononcée pour reconduire la convention qui lie les chasseurs et la Région. Une vive opposition s'est toutefois manifestée par la voix du Rassemblement citoyen, écologiste et solidaire (RCES) qui a dénoncé cette mesure autant sur la « forme » que sur le « fond ». Pour justifier la poursuite de ce partenariat, la Région s'appuie sur « le bilan positif » qu'elle tire du premier plan triennal (2016-2018) avec « des résultats concrets ». La région cite entre autres la plantation de 20 km de haies ; de 5 500 hectares de cultures favorables à la biodiversité ; la pose de 183 pièges photos sur 66 sites pour l'observation de lynx et loup ou encore l'installation de 4 000 postes de tir surélevés sur 600 territoires de chasse... C'est donc 3 millions d'euros que la Région a réservés aux chasseurs pour la période 2019-2021. Cette nouvelle convention devra permettre de « poursuivre les actions autour de trois axes : la préservation

et l'amélioration de la biodiversité (études faunistiques, amélioration des milieux naturels) ; la communication et le partage de l'espace (éducation et communication, amélioration de la sécurité) ; la gestion et valorisation de la venaison ».

### Développer une filière venaison

« La chasse s'inscrira également dans le projet La Région du Goût, en démarquant un processus de certification et de promotion des produits de la venaison auprès des professionnels utilisant ou pouvant utiliser ces produits », a indiqué la Région. L'objectif est de développer la consommation locale et de limiter l'importation de gibier. La fédération régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes animera et



La Région a voté un plan triennal de 3 M d'euros pour la chasse.

coordonnera ce programme. Pour mémoire, la chasse est pratiquée en France par plus d'1,1 million de personnes, dont 140 000 en Auvergne-Rhône-Alpes. ■

C. D.

### JEUNESSE / Gratuité des manuels scolaires des lycéens

Autres sujets abordés au cours de la session plénière de la Région, la gratuité des manuels scolaires pour les familles des lycéens, avec l'harmonisation des dispositifs différents qui existaient dans les deux anciennes régions (avantages sur la carte Pass' Région en Rhône-Alpes et gratuité pour les lycéens scolarisés dans un établissement public en Auvergne). Toujours sur la thématique jeunesse, les élus vont aussi lancer un nouveau plan régional de lutte contre le harcèlement scolaire qui concernerait environ 10 % des élèves. ■